

40 places pour les femmes en grande vulnérabilité

Le foyer des jeunes travailleurs, proche de la gare, à Rennes, a été transformé en accueil de nuit pour mettre à l'abri les femmes, seules ou avec enfants, en situation de grande précarité.

Tout juste ouvert

Seules cinq chambres sont prêtes. La cuisine n'est pas encore nettoyée. Mais l'accueil de nuit se devait d'ouvrir, au 3, rue Monseigneur-Mouëzy, jeudi, pour la visite prévue de Michèle Kirry, préfète d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne. Au premier étage de l'ancien foyer de jeunes travailleurs (FJT) La Motte-Baril, l'État a ouvert quarante places, financées par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) d'Ille-et-Vilaine. Les jeunes, eux, ont déménagé pour une nouvelle résidence, quand huit personnes ont été accueillies dans les locaux du bailleur les Foyers hier, pour la première nuit d'ouverture. Il ne nous a pas été possible d'échanger avec elles, cependant.

Chambres doubles

Quarante places sont ouvertes tout au long de l'année, de 18 h 30 à 8 h, dans cet accueil géré par l'association Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine (SEA 35). Les unes à la suite des autres, les chambres se suivent dans un long couloir aux portes et aux plinthes colorées, en jaune moutarde et rose fuchsia. Certaines sont doubles. Un grand lit et un peu de mobilier les composent : un bureau, des étagères, deux tabourets. Toutes disposent de leur sanitaire propre. La cuisine, elle, est collective.

Pour les personnes sans domicile

L'accueil de nuit est un lieu de repos, d'abri et d'hébergement. « Il est prio-



Michèle Kirry, préfète d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne, a visité, jeudi soir, l'accueil de nuit, géré par l'association Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine (SEA 35).

(PHOTO: OUEST-FRANCE)

ritairement destiné à l'accueil des femmes seules, femmes enceintes et familles monoparentales avec des enfants en bas âge. Ce projet consiste à accueillir en urgence et mettre à l'abri des familles ou des personnes sans domicile fixe », détaillent les trois associations partenaires : la SEA 35, l'Asfad qui soutient les femmes victimes de violences conjugales, et l'association Saint-Benoît-Labre.

Les femmes victimes de violences seront, quant à elles, orientées vers d'autres structures, l'accueil de nuit ne disposant pas « des moyens humains nécessaires pour assurer

l'écoute, l'évaluation et la mise en sécurité propre à ce public ». Les femmes en demande d'asile seront renvoyées vers le dispositif national d'accueil (DNA) des demandeurs d'asile et des réfugiés.

« Vers l'insertion sociale »

« Ce centre d'hébergement d'urgence a aussi vocation à accompagner les femmes en situation de vulnérabilité vers l'insertion sociale », détaille Gwenaëlle Cochet, directrice par intérim du pôle précarité Insertion de la SEA 35. Plusieurs professionnels seront présents, du lundi au dimanche : « Une maîtresse de mai-

son, pour aider à la logistique quotidienne, et un travailleur social, qui pourra réaliser les entretiens et animer le temps du soir. » Les femmes seront prises en charge, remobilisées et encouragées à aller vers l'hébergement pérenne et l'emploi. Un surveillant de nuit complètera le dispositif.

Angélique CLÉRET.

L'hébergement d'urgence est situé au 3, avenue Monseigneur-Mouëzy, à Rennes.

Et pour les personnes en fragilité psychique ?

« Des gens à la rue, qui souffrent de problèmes psychiques, sont sans solution d'hébergement d'urgence. On tient à alerter sur cette situation, à laquelle on ne sait pas répondre. » Le cri d'alarme est venu de Sophie Randuineau, directrice du SIAO 35 (service intégré d'accueil et d'orientation), dont dépend le 115.

À l'occasion d'une visite de la préfète d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne, Michèle Kirry, à l'unité rennaise de la Croix-Rouge, jeudi soir, elle a interpellé la représentante de l'État sur cette problématique liée aux sans-abri souffrant de troubles psychiques sévères ou d'addictions. Quelles solutions d'urgence, pour ces personnes en situation d'errance ?

L'accompagnement des plus précaires

Certes, l'État a déployé un dispositif baptisé « Un chez soi d'abord », leur permettant d'accéder à un logement ordinaire directement depuis la rue, au sein duquel ils recevront un accompagnement soutenu par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire. « Nous avons 100 places dans le département et nous en sommes très heureux », reconnaît Sophie Randuineau. Mais le SIAO s'inquiète que les foyers s'opposent parfois à les recevoir, la nuit, car ils ne disposent pas de personnel compétent : « Les foyers les refusent parfois, parce que leurs salariés ne savent pas comment les prendre en charge. »

Jean-Georges Kergosien, administrateur du SIAO, s'interroge : « Qui



Sophie Randuineau et Jean-Georges Kergosien, directrice et administrateur du Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO). (PHOTO: OUEST-FRANCE)

pourrait être celui qui fédérerait autour d'une table, pour réfléchir à des solutions ? Nous avons connu le cas d'une personne en grande souffrance et nous avons dû attendre deux ans pour qu'une seule solution soit trouvée. »

« Un Plan Marshall pour la prise en charge »

Pour l'heure, la préfète reconnaît la difficulté de la situation et avance, comme première étape, la maraude qui s'est professionnalisée avec l'intervention d'un travailleur social au côté d'un bénévole. « Mais il est vrai que nous aurions besoin d'un véritable Plan Marshall, pour la prise en charge de ces personnes en souffrance. »

A.C.